

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°2

2^{ème} TRIMESTRE 2021-2022



Jeudi 10 février 2022 – Section primaire du Lycée Alexandre Dumas, Moscou – 17h00

Remerciement des participants de leur présence :

- Les représentants des enseignants
- Les représentants des parents d'élèves
- Les personnes siégeant avec voix consultative
- Les invités

Présents :

- Monsieur Loïc PARIS, directeur de la section primaire
- Madame Isabelle VIRELLO-GLAGOLEV, représentante des enseignants
- Monsieur Morgan MALIE, représentant des enseignants
- Madame Sylvie BRUILLOT, représentante des enseignants
- Madame Magali CHARBONNEL, représentante des enseignants
- Madame Rachel NORMAND, représentante des enseignants
- Monsieur Xavier RONOT, représentant des enseignants
- Madame Naïma HALIM-JOSSE, représentante des enseignants
- Madame Annabelle PÈRE, représentante des enseignants
- Madame Isabelle DELANOY, représentante des enseignants
- Madame Natalia BARABANSHIKOVA, représentante des enseignants
- Madame Elena MARKOVA, représentante des enseignants suppléante
- Madame Svetlana BARKHINA, représentante des enseignants
- Madame Anne-Laure JACQUIS, représentante des enseignants
- Monsieur Nicolas DEFLERS, représentant des parents d'élèves
- Madame Emmanuelle FAUCILHON, représentante des parents d'élèves
- Monsieur Antoine PEYRUDE, représentant des parents d'élèves
- Monsieur Christophe GERARD, représentant des parents d'élèves
- Madame Sophie ANTUNA, représentante des parents d'élèves
- Madame Youlia FRENAIS DE COUTARD, représentante des parents d'élèves
- Monsieur Cyril PACARY, représentant des parents d'élèves
- Madame Sophie MALAC, représentante des parents d'élèves
- Madame Marie Floriane SOUDANI, représentante des parents d'élèves
- Madame Lubov CHENESSEAU, représentante des parents d'élèves

Membres invités :

- Madame Katia GAUTIER, présidente de l'association des parents d'élèves, APENG

Excusés :

- Monsieur Nicolas RUELLAN, Proviseur du Lycée Alexandre Dumas
- Monsieur David EICHELDINGER, Directeur administratif et financier
- Madame Claire VENTRE, Inspectrice de l'Education nationale en résidence à Berlin
- Monsieur Arnaud BOCQUET, coordonnateur de la section primaire, site EIB
- Monsieur Romain COUETIL, représentant des parents d'élèves
- Madame Elena LOUKIANOVA, représentante des enseignants

Absents :

Monsieur Roberto PROIA, représentant des enseignants
Monsieur Vincent BREUCQ, représentant des parents d'élèves
Madame Blandine BERKELMANS, représentante des parents d'élèves
Madame Virginie KEGELEV DURAND, représentante des parents d'élèves
Madame Alisa BAGDONAITE, représentante des parents d'élèves

Lecture de l'ordre du jour :

- 1 – Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint
- 2 – Approbation de l'ordre du jour
- 3 – Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école
PV du 19/10/2021
- 4 – Vie de l'école
Structure pédagogique – Personnels
Contexte sanitaire
- 5 – Rentrée 2022
Proposition de calendrier scolaire 2022-2023
Inscriptions scolaires
Structure et organisation pédagogique
Modifications du règlement intérieur
- 6 – Questions diverses

1 – Désignation d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

Secrétaire de séance : Madame Rachel Normand
Secrétaire adjoint : Madame Marie Floriane Soudani

2 – Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

3 – Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école

du 19 octobre 2021, sera disponible sur le site de l'établissement, en français et russe :
<https://lfmoscou.com>

Bandeau du haut > Infos pratiques > Instances

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est adopté à l'unanimité des membres présents.

4 – Vie de l'école

a- Structure pédagogique – Personnels

Départs

L'équipe de direction tient à vivement remercier Madame Faty ALLEM qui a quitté l'école, mais aussi Zhanar KALENOVA qui a effectué un long remplacement, pour leur investissement et leur participation au rayonnement de l'établissement.

Recrutement

La CCPL1 qui s'est tenue le 16 décembre a permis de recruter deux professeurs des écoles à mi-temps sur la classe de CM1 B du site Ivan Bounine : Mesdames Manon DEQUAE et Ariadne MULLIEZ.

Rentrée 2022

Le directeur rappelle le déroulement ordinaire de la campagne de recrutement des résidents et les postes vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée 2022. À la suite du départ de deux collègues après la campagne de recrutement de 2021, nous avons deux postes de résidents gelés. Nous avons obtenu un nouveau poste cette année et avons trois collègues susceptibles de partir. Nous avons donc potentiellement six postes à pourvoir. Pour la rentrée prochaine, les candidats peuvent déposer leur dossier jusqu'au 11 février. A ce jour, nous avons reçu 18 dossiers de professeurs des écoles.

La CCPL, commission consultative partitaire totale, qui classera ces candidatures, doit se tenir entre le 28 février et le 2 mars. Les candidats qui acceptent le poste sont ensuite tenus d'obtenir un détachement. S'ils ne sont pas sur le territoire, ils sont d'abord recrutés en contrat local pour trois mois afin de pouvoir prétendre au poste de résident sur lequel ils ont été recrutés (décret 2002-22, notion de résident à recrutement différé).

En raison d'une évolution réglementaire impérative, l'IGRR (Instruction Générale sur le Recrutement des Résidents) de l'AEFE doit être modifiée. Les modifications doivent être présentées au comité technique de l'AEFE du 15 février. Nous sommes donc en attente des instructions pour cette campagne de recrutement.

b- Livrets scolaires

A la fin de chaque trimestre pour l'école élémentaire et de chaque semestre pour l'école maternelle, le livret scolaire est remis aux parents selon le calendrier ci-dessous, les rencontres avec les parents sont organisées plus particulièrement à cette occasion.

Maternelle

Vendredi 28 janvier 2022

Vendredi 24 juin 2022

Elémentaire

samedi 11 décembre 2021

samedi 26 mars 2022

samedi 25 juin 2022

La proposition de poursuite de scolarité (passage dans la classe supérieure, saut de classe ou éventuellement maintien) est transmise à la famille avant le 10 juin 2022.

Dans un délai de 15 jours, la famille fait connaître sa réponse sur cette proposition, l'absence de réponse équivalant à l'acceptation de la proposition.

c- Contexte sanitaire

À la suite des nouvelles modifications portées à la réglementation, de nouvelles dispositions sont entrées en vigueur à partir du 7 février 2022.

1. Suppression de l'obligation d'isolement pour les cas contact ;
2. Les cas positifs asymptomatiques peuvent :
 - Reprendre leur activité après 3 jours d'isolement sans symptômes sous réserve d'obtenir un test PCR négatif ;

- Reprendre leur activité après 7 jours sans symptômes sans avoir à obtenir un test PCR négatif.

La nouvelle version de la FAQ Covid19 du lycée français de Moscou est désormais en ligne sur notre site aux adresses ci-dessous :

Version française : <https://lfmoscou.com/fr/protocoles-faq/>

Version russe : <https://lfmoscou.com/ru/fag/>

Par ailleurs, les autres dispositions du protocole restent en vigueur. Le port du masque reste donc obligatoire dans les mêmes conditions.

Pour mémoire, les principaux éléments du protocole sanitaire sont :

- Nettoyage quotidien approfondi avec les produits spécifiques
- Nettoyage en continu durant la journée
- Aération régulière des locaux
- Stocks des produits nécessaires
- Port du masque pour les personnels et les parents
- Mise à disposition de gels hydroalcooliques
- Adaptation des entrées et des sorties
- Adaptation de la restauration scolaire

Les cas positifs

Nombre de cas total d'élèves positifs au premier degré depuis septembre 2021 :

46 (25 cas à l'EIB – 21 cas à IDF)

Nombre de cas d'élèves positifs au premier degré depuis la rentrée de janvier 2022 :

37 (21 cas à l'EIB – 16 cas à IDF)

Nombre de classes mises en EAD

Cas positifs ayant entraîné la mise en EAD de la classe :

27 fermetures de classes depuis la rentrée de septembre (dont 20 depuis la rentrée de janvier)

Les cas contacts

Depuis la rentrée de septembre : 92 élèves déclarés cas contacts (48 à EIB - 44 à IDF)

Depuis la rentrée de janvier 22 : 65 élèves (35 à l'EIB - 30 à IDF)

Cas covid du personnel depuis la rentrée de septembre :

Positifs : 13 (6 à EIB - 7 à IDF)

Contacts : 3 (2 à EIB - 1 à IDF)

Les chiffres en Russie au 08/02/22

Russie : 165 643 cas, 698 décès en 24h

Moscou : 12 902 cas, 85 décès en 24h

d- Certification Delf Prim' et Cambridge

Dans le cadre des fiches actions du projet d'établissement, plusieurs certifications en langue vivante sont proposées aux élèves du 1er degré :

CE2 : DELF Prim à l'Institut Français de Russie / Moscou

Objectif : doter les élèves étrangers d'un document attestant de la validation d'un niveau de Français, diplôme internationalement reconnu.

Public visé : les élèves de nationalité étrangère du niveau CE2.

Préparation aux examens par l'unité FLSco.

Niveau visé : A2 sur les quatre compétences langagières (compréhension de l'oral, production orale, compréhension des écrits, production écrite).

Cet examen est organisé par l'Institut Français de Russie. Les épreuves se dérouleront le samedi 9 avril 2022.

CM2 : Cambridge English Young Learners à l'International House BKC

Objectif : doter les élèves d'un document attestant de la validation d'un niveau d'anglais.

Public visé : les élèves de niveau CM2.

Niveau visé : proposition de passage à l'un des trois degrés de certification (starters / movers / flyers) par l'enseignant chargé des cours selon le niveau de l'élève et ses chances de réussite.

L'organisation des épreuves aura lieu dans les locaux du Lycée Français sous le contrôle des examinateurs de BKC, le samedi le 09 avril pour les élèves de l'IDF et de l'EIB. Les dossiers d'inscription doivent être déposés au service d'intendance du lycée avant le 15 février 2022

e- Informations diverses

Portes ouvertes

En raison du contexte sanitaire actuel, il n'est pas possible de faire découvrir nos sites de scolarisation lors d'une visite des locaux. Les portes ouvertes, à destination des familles de nos futurs écoliers notamment, sont pour l'instant reportées.

Nous proposerons un format de « portes ouvertes à distance » si nécessaire qui permettra de présenter l'offre pédagogique et le fonctionnement de notre établissement en visioconférence.

Stage « Entrée dans le métier »

Afin de reconstituer le "vivier" et remplacer plus facilement, un stage de « découverte du métier » sera proposé en période 3.

Ce stage de trois semaines est composé d'une partie théorique et d'une partie pratique d'observation, de pratique accompagnée et de responsabilité. La partie « pratique » du stage consiste à comprendre l'organisation des cycles d'enseignement à l'école primaire (immersion de 3 jours dans chacun des trois cycles de l'école), à observer le fonctionnement d'une classe et à s'exercer progressivement à la conduite d'une classe.

Missions d'accompagnement ZECO

Cette année, si les conditions sanitaires le permettent, l'inspectrice de l'Education Nationale, Madame Ventré, et la conseillère pédagogique, Madame Jeudy-Karakoc, seront en mission à Moscou en avril et juin prochains.

Les objectifs de ces missions consistent à des visites conseil auprès des collègues nouvellement recrutés, l'accompagnement des équipes sur des thématiques précises et des temps de formation.

Intervention APENG

Madame Gautier, présidente de l'APENG, indique que l'association des parents offrira cette année une photo de classe à chaque enfant.

6 – Rentrée 2022

a- Calendrier scolaire 2022-2023

Le calendrier scolaire, proposé par l'équipe de Direction aux enseignants de l'école primaire, est soumis pour consultation au Conseil d'école, et au conseil du second degré avant d'être voté en Conseil d'établissement. Le calendrier retenu est ensuite validé par l'Inspecteur de l'Education Nationale en charge de notre zone puis présenté au service pédagogique de l'Agence après avoir été validé par le Service de Coopération et d'Action Culturelle.

Comme le stipulent les textes, l'année scolaire comporte au moins 36 semaines, réparties en 5 périodes de travail, de durées comparables, séparées par 4 périodes de vacances des classes. Le volume annuel est compris entre 864h et 936h. La semaine de classe comprise entre 24 et 26h (si plurilingue), sans dépasser un volume quotidien de 5 heures 30.

Le calendrier proposé par l'équipe primaire pour l'année scolaire 2022-2023, lors du conseil de maîtres du 1er décembre 2021, est le suivant :

Prérentrée des enseignants	jeudi 1er septembre 2022
Rentrée	vendredi 2 septembre 2022
Vacances d'Automne (Toussaint)	du vendredi 21 octobre au lundi 7 novembre 2022
Noël	du jeudi 22 décembre au lundi 9 janvier 2023
Vacances d'Hiver	du vendredi 17 février au lundi 6 mars 2023
Pâques	du vendredi 21 avril au lundi 8 mai 2023
Sortie	mercredi 5 juillet 2023

Jours fériés :

Mercredi 8 mars : Journée de la femme

Mardi 09 mai : Jour de la victoire

Lundi 12 juin : fête nationale Russe

Le conseil de maîtres a proposé d'intégrer le 8 mai aux vacances de printemps pour reprendre après le Jour de la victoire, le 10 mai.

Les représentants des parents d'élèves se prononcent majoritairement en faveur du calendrier proposé par le conseil des maîtres qui sera donc présenté ainsi au conseil d'établissement.

b- Inscriptions

Pour information, il est indiqué que les inscriptions pour la rentrée 2022 seront ouvertes le 9 mars au lieu de début février. Le passage à une solution modulaire plus moderne et efficace pour la gestion administrative et financière de l'établissement, demande un temps de formation des équipes qui a lieu durant la période actuelle.

Comme les années précédentes, les demandes de réinscriptions seront pointées dès la rentrée des vacances de printemps.

Deux sessions de tests auront lieu début et fin juin. Si nécessaire, la commission d'affectation se réunira fin-juin afin de déterminer les éléments présidant à la répartition des nouveaux élèves entre les deux sites.

c- Structure et organisation pédagogique

Après une augmentation régulière des effectifs, ceux-ci se sont stabilisés autour de 700. A la rentrée 2020, la montée d'une cohorte nombreuse de CM2 au collège et le manque de compensation par des arrivées, des départs en cours d'année, a conduit à une diminution des effectifs. La rentrée 2021, malgré la crise sanitaire, a vu les effectifs croître à nouveau.

	Maternelle		Elémentaire		TOTAL		Classes	
2011	264	33,5%	525	66,5%	789	-	33	23,9
2012	247	31,4%	539	68,6%	786	-0,4%	33	23,8
2013	220	28,8%	545	71,2%	765	-2,7%	32	23,9
2014	223	30,1%	519	69,9%	742	-3,0%	32	23,2
2015	230	30,6%	521	69,4%	751	1,2%	30	25,0
2016	226	30,2%	523	69,8%	749	-0,3%	28	26,8
2017	202	28,9%	498	71,1%	700	-6,5%	28	25,0
2018	207	29,1%	505	70,9%	712	1,7%	28	25,4
2019	197	27,4%	522	72,6%	719	1,0%	29	24,8
2020	181	27,8%	469	72,2%	650	-9,6%	28	23,2
2021	175	26,1%	495	73,9%	670	3,1%	28	23,9

La situation actuelle ne permet pas de projeter les évolutions d'effectifs des années précédentes. Sans aggravation de la situation et sur la base de la montée de cohorte, on peut s'attendre à une légère croissance des effectifs pour la rentrée 2022.

La prise en compte de montées de cohortes hétérogènes demandera, comme chaque année, de revoir l'organisation pédagogique.

d- Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le « règlement type départemental » (circulaire 2014-088).

Aucune modification étant apportée, le règlement intérieur actuel est proposé à l'adoption lors de ce conseil d'école du 10 février.

Vote pour cette modification :

Le règlement intérieur est reconduit à l'identique pour l'année scolaire 2022-2023 à l'unanimité des membres présents.

7 – Questions diverses

Questions formulée par les représentants des parents d'élèves :

- *Quels sont les moyens d'action du LFM pour remplacer les résidents sur le départ, surtout après la décision judiciaire de la Cour d'Appel administrative de Nantes du 22 janvier 2022 (il ne sera, plus possible, en effet, de recruter un résident à la rentrée en différé/ RDD sauf s'il suit un conjoint) ?*

Question traitée dans l'ordre du jour.

- Serait-il possible d'envisager plusieurs professeurs d'anglais sur le site de l'IDF ? A ce jour, une seule professeur d'anglais, en effet, assure l'enseignement de l'anglais pour l'ensemble des classes concernées. Pourquoi, dans ce cas, 4 professeurs de russe sont nécessaires pour dispenser l'enseignement en langue russe à l'ensemble des classes ?

Les dispositifs d'enseignement de ces deux langues diffèrent. L'enseignement de l'anglais fait partie intégrante des programmes de l'éducation nationale, il s'agit de l'enseignement de la langue vivante. Depuis la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (8 juillet 2013), tout élève bénéficie, dès le CP, de l'enseignement d'une langue vivante étrangère. L'anglais est donc enseigné une heure et demie par semaine aux élèves de l'école élémentaire et cet apprentissage est mené sous la responsabilité de l'enseignant en charge de la classe. Au lycée français de Moscou, nous bénéficions de l'intervention d'un professeur spécialisé pour l'anglais qui permet de dédoubler la classe et renforcer les aspects techniques de la langue. Pour cela, nous avons un poste supplémentaire sur chaque site.

Le programme d'enseignement du russe fait partie du dispositif PARLE (parcours adaptés et renforcés de langues étrangères) spécifique aux établissements à l'étranger. Cet apprentissage s'ajoute au temps scolaire ordinaire pour tous les élèves de l'école primaire, depuis la petite section de maternelle. Durant l'enseignement de la langue russe, l'enseignant n'est plus responsable de la classe, l'équipe des professeurs de russe prend le relais. Afin de maintenir l'encadrement nécessaire à ces cours de langue, l'équipe de russe est composée de neuf professeurs pour les deux sites.

- Serait-il possible que les professeurs de russe en primaire se fixent comme objectif de faire évoluer les petits français en russe, de changer le programme en fonction des niveaux ? Il est à noter, en effet, que 5 ou 6 années de suite les enfants apprennent les mêmes choses (notamment les chiffres et les couleurs) ? Pourrait-on éventuellement créer des groupes à double niveau à l'intérieur des groupes de russe car le niveau de langue n'est pas homogène pour les groupes de débutants ?

L'enseignement du russe est décliné en fonction de deux profils différents.

Pour les élèves pour lesquels la langue russe est considérée comme une langue vivante étrangère, le programme d'enseignement s'inscrit dans les programmes de l'éducation nationale, en référence au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Il doit comme pour l'enseignement de l'anglais, pour les élèves ayant suivi au moins 3 ans d'enseignement du russe, permettre d'atteindre au moins le niveau A1 dans les cinq activités langagières (Écouter et comprendre, Lire et comprendre, Parler en continu, Écrire, Réagir et dialoguer). Toutefois, les activités proposées ne se limitent pas au niveau A1 car le niveau A2 peut être atteint dans plusieurs activités langagières.

Pour les élèves pour lesquels la langue russe est considérée comme une langue première ou seconde (les élèves russophones ou bilingues), le programme est construit localement et prend appui sur une méthode utilisée dans les écoles russes, sans, bien sûr, que les 2x45 minutes par semaine ne permettent d'aborder l'ensemble des apprentissages inclus dans ce programme.

La constitution des groupes tient compte du profil des élèves, ce qui explique que pour certains niveaux d'enseignement, il y ait deux groupes « russe renforcé » et un groupe « Langue vivante étrangère ». Les élèves nouvellement arrivés et ne maîtrisant pas la langue russe sont affectés dans les groupes « Langue vivante étrangère », ce qui explique l'hétérogénéité de ces groupes, hétérogénéité qui est prise en compte par les enseignantes de russe.

L'enseignement du russe au lycée français de Moscou a fait l'objet d'une visite de Monsieur l'Inspecteur Général de russe en France en 2020 et les enseignantes de russe font partie, au même titre que les professeurs des écoles, du plan de formation continue des personnels (PFCP) de la zone Europe, qui leur permet de bénéficier de stages au cours de l'année. L'EMCP2 de l'établissement accompagne également les équipes sur ce sujet afin de répondre au mieux à cette hétérogénéité.

- Est-il possible de faire quelque chose pour dégager les trottoirs de la neige aux alentours du site de Bounine ? Il y a, en effet, beaucoup de congères. C'est même dangereux pour les enfants. Que peut-on faire pour pallier cette situation ?

A l'extérieur de l'école, les services de voirie sont responsables de l'entretien des espaces. Nous les avons contactés plusieurs fois afin de déneiger aux abords de l'école. Notre personnel se charge de l'accès immédiat mais il ne peut pas intervenir au-delà de quelques mètres. Le directeur invite les parents à contacter aussi la mairie, comme usagers, afin de soutenir la demande de l'école.

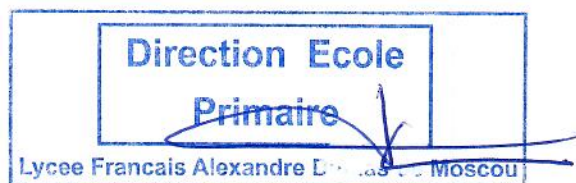
- A quelle heure commencent les cours exactement ? Il semble que les enfants ne disposent pas d'assez de temps pour se déshabiller ? Serait-il possible de les faire rentrer plus tôt sur le territoire de l'école afin qu'ils aient plus de temps pour se déshabiller ?

Sur les deux sites, la classe commence à 8h30. De façon réglementaire, les portes sont ouvertes à 8h20 pour l'accueil des élèves, à compter de cette heure les élèves sont sous la responsabilité des enseignants. Nous ne sommes pas en mesure d'ouvrir l'école plus tôt car nous ne disposons pas de garderie ; pour notre part, nous ne constatons pas de difficultés particulières liées au déshabillage.

Après le traitement des questions diverses, la présidente de l'APENG, association des parents d'élèves, prend la parole pour lire la motion déposée par les parents d'élèves. Le texte de cette motion, demandant la création d'un poste de formateur au premier degré, est disponible en annexe de ce procès-verbal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

M. Loïc PARIS,
Directeur de la Section Primaire



Mme Rachel NORMAND,
Secrétaire de séance du Conseil d'Ecole

A stylized blue ink signature of Mme Rachel NORMAND.

Mme Marie Floriane SOUDANI,
Secrétaire de séance adjoint

A stylized blue ink signature of Mme Marie Floriane SOUDANI.

Annexe

Motion déposée par les parents d'élèves.



APENG

Ambassade de France en Russie
13 rue Louveau
92230 Chatillon

Moscou, le 7 février 2022

Depot de motion APENG / LFM maitre formateur

Je souhaiterais déposer au nom de l'APENG (association des parents d'élèves non gestionnaire de Moscou) une demande de maitre formateur pour le 1^{er} degré à plein temps. En effet, il est primordial de former les professeurs de droit local de plus en plus nombreux en raison de la pandémie et du départ de professeurs résidents été 2021 sur le premier degré. De plus, de nombreux professeurs résidents ont annoncé leur départ pour l'été 2022.

Avoir un maitre formateur nous permettrait donc d'assurer une pérennité dans la scolarisation des enfants du LFM sur le premier degré.

Katia Gautier Présidente APENG